

FAITS DIVERS**Ag2**

**Un motard renversé
décede contre
une glissière de sécurité**

Il n'a pas survécu à ses blessures. Un habitant de Martillac de 57 ans est décédé hier au guidon de sa moto, vers 16 h 10 sur l'A63, en direction de Toulouse. 2 km après la sortie de la rocade. Selon les premiers éléments dont disposent les policiers de la CRS autoroutière Aquitaine, un fourgon qui circulait sur la voie de gauche s'est soudain rabattu. L'automobiliste n'a-t-il pas vu la moto ? A-t-il sous-estimé sa vitesse ? Na-t-il pas senti le choc ? Le motard a été projeté sur la bande d'arrêt d'urgence et est décédé contre la glissière. Le conducteur a pourtant continué sa route. Une heure plus tard, il s'est présenté à la gendarmerie de Langon pour signaler qu'il avait eu un accident. Récupéré à la brigade, il a été placé en garde à vue pour homicide involontaire à Cenon. La CRS autoroutière Aquitaine a lancé un appel à témoins. Toute personne susceptible d'éclairer les enquêteurs sur les circonstances de l'accident peut appeler le 06 62 40 97 26.

BORDEAUX

Arrêtés la pince dans le sac

C'est le géant d'une supérette qui a donné l'alerte. Il venait d'être victime d'un vol à l'étalage. Il a pu décrire précisément l'auteur, muni d'un sac reconnaissable. Les policiers en patrouille ont retrouvé un homme correspondant parfaitement au signalement. Il était appuyé sur une voiture, rue Gaspard-Philippe à Bordeaux. À l'intérieur du sac de ce jeune de 28 ans, des produits provenant de la supérette mais aussi d'un magasin bio, d'une boutique de vêtements et des pinces coupantes. Un autre homme était dans la voiture, soupçonné d'avoir participé à cette razzia. Ils ont été placés en garde à vue et devaient être présentés aujourd'hui au parquet de Bordeaux.

BORDEAUX

**Il affirme avoir volé le kilo
de drogue saisi chez lui**

Les policiers ne l'ont pas vraiment cru. Hier vers 6 h 30, lors d'un contrôle rue Edouard-Braniy à Bordeaux, un jeune de 25 ans a été trouvé porteur d'un peu d'herbe de cannabis. Pour sa consommation personnelle a-t-il assuré. Les policiers sont tout de même allés vérifier à son domicile. Ils y ont trouvé un kilo de résine de cannabis, 500 g d'herbe, une balance et des sacs de conditionnement. Cette fois-ci, il a affirmé qu'il avait volé le tout dans les parties communes de son immeuble. Il a été placé en garde à vue au groupe d'appui judiciaire de jour. Il devrait être présenté aujourd'hui au parquet de Bordeaux.

CRÉON

Un incendie devant l'école

Un incendie s'est déclaré, vers 2 heures du matin hier, devant l'école Alban-Lacourne, rue Voltaire à Créon. Le feu a pris sous l'escalier de secours. Cinq pou-belles ont été détruites, le compteur à gaz a été touché et une partie de la toiture de l'école s'est enflammée sous l'effet de la chaleur. Une enquête de gendarmerie a été ouverte. Les écoliers ont pu aller en cours normalement hier.

Une fillette abordée par un automobiliste

LE TOURNE

**Le village est en émoi
après un incident
survenu lundi matin.
Même les parents
de la fillette appellent
à la dédramatisation**

FLORENCE MOREAU
f.moreau@sudouest.fr

Le a rumeur publique a, peut-être, trop vite qualifié les faits de tentative d'enlèvement. Lundi vers 8 h 15, comme tous les matins, une fillette de 11 ans se rendait à l'école située à quelques centaines de mètres de son domicile. Elle était un peu en avance et s'est assise sur un banc.

C'est alors qu'un homme est passé en voiture et s'est arrêté à sa hauteur. Il lui a ensuite proposé de monter dans son véhicule. Ce qu'elle a refusé de faire, retenant les conseils de prudence et de méfiance, donnés par ses parents. Même s'il n'était ni menaçant ni agressif, l'individu a cependant insisté. Mais il a essuyé un second refus. L'écolière est alors repartie chez elle avant le début de la classe et a raconté cette rencontre qui lui a un peu fait peur.

Conseils parentaux suivis

Une fillette abordée par un automobiliste : il n'en fallait pas davantage pour créer l'émotion dans le village. Le bouche-à-oreille déformant l'information, alors qu'il n'y a pas de témoin direct de la scène, certains ont cru qu'un pervers s'en prenait aux enfants du Tourne.



C'est à proximité de l'école du Tourne qu'une fillette de 11 ans a été abordée par un inconnu.
PHOTO GABRIEL BLAISE

Loin de vouloir créer la psychose, la maire (lire ci-dessous) a néanmoins tenu à informer les parents délégués de cette mauvaise rencontre. Sans jamais parler de tentative d'enlèvement, elle appelle à la vigilance et elle demande de rappeler aux enfants les principes de sécurité.

Prévenus, les gendarmes de Créon ont entendu la fillette qui a pu leur donner quelques indications qui seront sans doute utiles à l'enquête. Un signalement physique, une description vestimentaire, un indice sur le type de véhicule...

Recoupements

Aucune plainte n'a pour l'heure été déposée par les parents qui devaient se rendre à la brigade aujourd'hui. D'un point de vue pénal, les faits de tentative d'enlèvement ne sont pas caractérisés.

Ce qui n'empêchera pas les gen-

darmes de poursuivre leurs investigations. Et de, peut-être, faire des recoupements ou rapprochements avec des faits plus anciens. L'an passé, la même brigade avait eu un cas similaire qui avait à l'époque été classé sans suite.

Aucune plainte n'a pour l'heure été déposée par les parents qui devraient se rendre à la brigade aujourd'hui

gnalement de l'agresseur du parc et celui de l'automobiliste ainsi que le mode opératoire ne correspondent pas. Mais les gendarmes entendent bien fermer la porte à cette piste avant d'en ouvrir d'autres.

LE MÊME SOIR

Lundi vers 19 heures, dans le parc qui jouxte l'école du Tourne, trois adolescents, deux garçons et une fille, ont été abordés par un inconnu qui s'est installé près d'eux avant de leur demander s'il pouvait se déshabiller, puis de s'en prendre à la fille en des termes peu équivoques.

La suite est confuse : elle aurait pris la fuite, et ses copains auraient échangé des coups avec l'homme, devant la pharmacie de Langolizan. Plusieurs témoins racontent ensuite comment un officier de police judiciaire en civil, qui passait à moto, est intervenu pour neutraliser l'individu et a demandé aux témoins d'appeler les gendarmes. Ces derniers ont interpellé l'agresseur présumé. Il a été hospitalisé d'office.

« Ne pas partir dans la psychose »

Marie-Claude Agullana, la maire du Tourne, a rappelé hier les règles de prudence aux écoliers. Le père de la fillette importunée, lui, se veut rassurant.

Hier au Tourne, la nouvelle s'est rapidement diffusée, facilitée par le petit mot déposé dans les cahiers des écoliers à la demande de la mairie pour rappeler aux enfants les règles de prudence. « Il n'y a rien eu de lâcheux, fort heureusement se félicitait la maire du village, Marie-Claude Agullana. C'est une élève de cours

obligé à être toujours plus vigilants, et à rappeler aux enfants qu'il y a parfois des adultes mal intentionnés », poursuivait la maire.

« Tu montes avec moi ? »

Du côté du père de la petite fille abordée le matin, le ton était hier soir à la dédramatisation : « Il faut rassurer tout le monde, ne pas partir dans la psychose du pervers sexuel qui enlève les enfants ! Il n'y a pas de tentative d'enlèvement : ça reste un homme qui a importuné une jeune fille avec des propos inappropriés... »

À 8 h 30, l'homme a demandé à la fille, âgée de 11 ans, alors qu'elle at-

tendait seule devant l'école, en baissant la vitre de sa voiture : « Eh, tu montes avec moi ? » Devant son refus, il a insisté. Elle a alors fui jusqu'à chez elle, à une centaine de mètres.

« J'étais encore à la maison, elle m'a raconté, nous avons appelé les gendarmes de Créon qui sont très vite arrivés et ont pu recueillir son signalement », a confié le père de la fillette qui s'est félicité de la « très bonne réaction » qu'avait eue sa fille.

Les parents n'ont, pour le moment, pas porté plainte. Dès hier matin, la jeune fille retournait à l'école. « Toute seule », a précisé son père.

Gabriel Blaise



Marie-Claude Agullana, maire du Tourne. ARCHIVES A.C.